



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E107138

VALABLE JUSQU'AU 16/03/2026

ÉDITÉ LE 30/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/06/2021

Capital : 19 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2002B00042

Siret : 441 124 914 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6105714-001

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 79229645

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 79229645

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SAS ROBINET

46 RUE DES CLES MOREAUX
36250 SAINT-MAUR

Téléphone : 02 54 22 00 89

Fax :

Portable :

Site Internet : www.sas-robinet.fr

E-mail : contact@robinetetfils.fr

Responsabilité légale :

ROBINET NICOLAS PRÉSIDENT / CHAMPAGNE TIPHAINE, OLIVIA, SOLANGE
DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 28/02/2024 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 09/03/2023 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 28/02/2024 |
| 5311 PROB | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 27/06/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 27/06/2024 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.